



FI012 PCR 05/22

DUREE 3 JOURS ET 1/2

1100 € *Non assujetti à TVA*

FORMATION PCR PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

Devenir Personne Compétente en Radioprotection, après étude des rayonnements ionisants, de la radioprotection et de la réglementation. La formation initiale se décompose en 2 parties : - La partie théorique commune qui doit permettre au candidat de connaître et d'être apte à expliquer ou mettre en œuvre les principes de radioprotection et d'appliquer les dispositions prévues par la réglementation, - La partie appliquée qui doit permettre au candidat d'appliquer les acquis de la formation théorique à des situations concrètes de travail susceptibles d'être rencontrées dans le secteur « Industrie ». Ce module comporte au moins une mise en situation permettant au candidat d'acquérir les bonnes pratiques et des travaux dirigés.

PRE REQUIS

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique (Niveau IV de l'Éducation nationale) ou réussite au test d'autopositionnement.

FORMATION

FORMATION INITIALE – NIVEAU 1 (21 heures) 1. Rayonnements ionisants et effets biologiques - Calcul d'activité et de décroissance radioactive - Définition des écrans adaptés à chaque situation - Description des effets biologiques - Sources d'exposition naturelles et artificielles – ordre de grandeur et comparaisons 2. Radioprotection des travailleurs : principes, moyens de protection et de contrôle - Calculs de doses et de débits de doses - Vérification théorique de la protection des EPC et EPI - Appareils de mesures de la radioprotection 3. Réglementation - Evaluation des risques liés aux rayonnements ionisants et protocoles pour la définition et la délimitation des zones réglementées - Réalisation

CFDI CENTRE DE FORMATION DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Sarl au capital de 1000 €

Tel : 06.37.58.18.51 Contact@cfdi-formation.fr www.cfdi-formation.fr



d'études de poste - Réalisation de fiches d'exposition - Elaboration des dossiers administratifs (déclaration/autorisation) - Définition des procédures de contrôles de radioprotection adaptées - Organisation de la surveillance dosimétrique individuelle et d'ambiance - Moyens pour la formation interne - Gestion des situations anormales et d'urgence - Expositions d'origine naturelles et renforcées - Transports : gestion de l'expédition, transport et réception de colis excepté et mesures particulières en cas de Co activité - Moyens pour la veille réglementaire. Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives. ▪ Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission. + QCM et Exercices

MERCI DE CONSULTER NOTRE PLANNING SUR LE SITE : www.cfdi-formation.fr

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Informations complémentaires

Modalité d'évaluation des acquis : § Le contrôle des connaissances d'une durée de 45min, effectué sous forme de QCM complété par des QROC, intervient à hauteur de 30% dans la note finale (avec une note minimale requise de 8/20) § Contrôle continu intervenant à hauteur de 30% dans la note finale et une épreuve orale (1 heure par groupe de 5 personnes) en fin de stage intervenant à hauteur de 40% dans la note final (avec une note minimale requise de 8/20 pour chaque type de contrôle. Approche pédagogique § Actives, dynamique et participatives § Alternance d'exposés théoriques § Travaux pratiques § Travaux dirigés et études de cas § Exposés étayés par des diaporamas. Documents délivrés si réussite à l'évaluation § Certificat PCR niveau 1 d'une validité de 5 ans si réussite aux contrôles de connaissances des modules « théorie » et appliqué »

CFDI CENTRE DE FORMATION DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Sarl au capital de 1000 €

Tel : 06.37.58.18.51 Contact@cfdi-formation.fr www.cfdi-formation.fr